

Mobilisation nationale jeudi 27 janvier pour l'emploi, les droits sociaux, les salaires : les artistes y ont toute leur place !

Le SFA invite les artistes interprètes à se joindre toutes et tous à la mobilisation nationale interprofessionnelle et intersyndicale qui aura lieu ce jeudi 27 janvier, pour des droits sociaux renforcés, l'emploi et les salaires enfin revalorisés.

Après deux années d'une situation sanitaire inédite et tragique, qui a provoqué une crise sociale inouïe, notamment dans les métiers du spectacle vivant, la réponse gouvernementale pour nous aider à en sortir est notoirement insuffisante.

Malgré la réouverture des salles de spectacle, les annulations des spectacles pleuvent depuis octobre et même avant. Parfois ce sont les cas de covid dans la distribution qui causent ces annulations, parfois c'est la frilosité des organisateurs, confrontés à la perspective de publics toujours hésitants ou à des préfets habilités à interdire des rassemblements au jour le jour en fonction de l'évolution pandémique.

De même, les activités scolaires, que ce soit des spectacles pour des jeunes, des cours ou des animations, sont encore fortement impactées, tout comme les animations et spectacles pour les évènements privés, qui passent si souvent par le GUSO.

Artistes dramatiques, lyriques, chorégraphiques, des variétés ou musiques actuelles, artistes de cirque, marionnettistes, conteurs... toutes et tous sont confrontés à une baisse d'activité et à des contrats annulés ou tout simplement pas signés.

Le dispositif d'activité partielle, relancé par le gouvernement, s'avère une compensation pour peu d'artistes interprètes, surtout qu'il ne concerne que les contrats à compter du 27 décembre 2021, ce qui ne correspond pas à la réalité des annulations qui ont eu lieu bien plus tôt. Ce dispositif ne peut pas être la seule réponse du gouvernement à cette précarité aggravée des professionnel.le.s du spectacle.

La poursuite des aides aux seules entreprises pour les maintenir la tête hors de l'eau ne suffira pas non plus. Ces aides ne « ruissellent » que trop rarement jusqu'aux artistes qui en ont le plus besoin. Il faut que ces aides soient conditionnées à l'emploi des artistes et technicien.ne.s.

En même temps, le filet de protection sociale doit encore une fois être renforcé, par une prolongation des droits à l'assurance chômage et une adaptation des règles pour y accéder, dans l'esprit de la fameuse « année blanche ». Par ailleurs, la persistance de la pandémie et les règles prophylactiques qu'elle entraîne pointent la nécessité d'assurer des indemnités

journalières payées par la sécurité sociale pour les cas contacts, comme pour les personnes malades. Dans des métiers qui imposent trop souvent de travailler sans pouvoir respecter intégralement les « gestes barrières » (masques, distanciation...), il est souvent impossible de travailler si on est cas contact. La mise en place d'un comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail de branche dans le spectacle vivant, à l'instar de ce qui a été développé pour le cinéma et la télévision, serait d'ailleurs une urgence pour protéger les professionnel.le.s du spectacle vivant. La réticence des employeurs à travailler dans ce sens depuis des années n'est sûrement pas étrangère à la multiplication des annulations...

Mais la crise sanitaire ne doit pas nous faire oublier notre droit à un salaire décent quand on a la chance de pouvoir travailler. Que ce soit dans l'audiovisuel ou le spectacle vivant, nos salaires n'ont pas évolué, ou trop peu, depuis de nombreuses années, que ce soit les salaires minimaux ou les salaires réels dans les cas où certain.e.s ont réussi à négocier un léger mieux. En fait, les salaires des artistes interprètes ont diminué par rapport au SMIC et à l'inflation. Il y a un véritable tassement. Cela représente une déqualification de nos métiers, notre expérience n'est pas valorisée, nos compétences ne sont pas reconnues. La crainte de « ne pas faire nos heures » nous pousse trop souvent à accepter des conditions de travail et des salaires indécents, même quand ils respectent les minima conventionnels. Cela doit changer. Ce jeudi 27 janvier est l'occasion pour les artistes interprètes de se joindre aux autres travailleuses et travailleurs de ce pays pour demander leur dû. Le SFA les encourage à participer massivement.

A Paris, RDV Fédération du Spectacle à 11h45 au pied du Génie de la Bastille, face au bassin de l'Arsenal. Départ en manifestation à 12h en direction de Bercy.

Dans d'autres régions, prenez contact avec votre section SFA locale ou avec l'UL CGT. Vous trouverez de nombreux RDV listés ici.

Contact presse: Lucie Sorin 07 60 48 53 93 / Jimmy Shuman 06 07 14 77 42